

Bonjour MME DUSSERT,

Nous avons bien reçu votre mail en date du 25 septembre 2018.

Le règlement de consultation précise :

EXTRAIT du RC page 11 :

8 - Renseignements complémentaires

*Pour obtenir tous renseignements administratifs ou techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les entreprises devront faire parvenir une demande écrite **en priorité via la plateforme acheteur : www.marchespublicsaffiches.com** au **plus tard le 21 septembre 2018** (10 jours avant remise des plis) à 18h00 **et par mèls doublés** aux adresses suivantes :*

sylviane.contrino@pontcharra.fr pour les renseignements administratifs

marie.vignard@pontcharra.fr ou claudine.peirazeau@pontcharra.fr pour les renseignements techniques

Une réponse sera adressée au plus tard huit jours avant la date de remise des offres, par écrit via la plateforme acheteur. Ceci à condition que les candidats ayant téléchargé le DCE ne l'aient pas fait anonymement. (Il est rappelé ici l'importance pour les candidats de s'être identifiés avec une adresse mèl valide).

Afin de garantir l'égalité de traitement entre les candidats, nous ne pouvons répondre aux questions posées hors délais.

Cordialement.



Sylviane **CONTRINO**

Cellule marchés publics
04 76 97 11 65

Mairie - BP 49 - 38530 Pontcharra
pontcharra.fr